

Rente Performance

Guide du conseiller

Standard Life 

Table des matières

- 02** La Rente Performance :
un revenu assorti d'un potentiel
de rendement
- 03** Fonctionnement de la
Rente Performance
- 04** Créer une Rente Performance
personnalisée
- 06** Nos profils prédéterminés
Faciles à comprendre.
Faciles à choisir.
- 08** Caractéristiques et avantages
- 10** Rente traditionnelle vs
la Rente Performance
- 12** Ressources



En tant que professionnel qui, jour après jour, doit conseiller ses clients, vous savez que le marché des revenus de retraite est en plein bouleversement.

Avec les premiers baby-boomers qui commencent à prendre leur retraite et le profil démographique nord-américain en constante évolution, le marché de la retraite a déjà commencé à vivre une explosion. Il est bien évident que différents besoins juste avant et durant la retraite nécessitent des solutions sur mesure. C'est là que la Standard Life entre en scène. Elle possède un savoir-faire et une gamme de produits qui vous permettront de concevoir pour vos clients une solution personnalisée que vous pourrez adapter à leurs besoins changeants à la retraite.

La Rente Performance : un revenu assorti d'un potentiel de rendement

Gestion du risque

Le choix d'une stratégie de placement est fortement tributaire de l'attitude du client à l'égard de deux facteurs de risque :

1. Risque de placement

Certaines personnes sont réfractaires au risque. Elles préfèrent la voie la plus sûre, celle qui offre les meilleures garanties. D'autres sont disposées à accepter un certain degré de risque afin de bénéficier d'un revenu potentiel plus élevé.

2. Risque d'épuiser l'actif avant le décès

Un nombre grandissant de Canadiens s'inquiètent de voir leur capital-retraite disparaître avant la fin de leurs jours – une préoccupation que partagent la Society of Actuaries et divers universitaires réputés. Par contre, certains clients peuvent être disposés à accepter ce risque, renonçant ainsi à l'avantage de la mise en commun offerte par les rentes viagères.

L'avantage de la mise en commun

Les compagnies d'assurance mettent en commun les risques de mortalité des rentiers. Autrement dit, les sommes économisées à la suite du décès prématuré de certains rentiers servent à financer les rentes des gens qui vivent plus longtemps. Cela permet à l'assureur de majorer les montants de revenu versés.

Les gens vivent plus longtemps

Les progrès de la médecine et l'adoption de styles de vie plus sains ont propulsé l'espérance de vie vers de nouveaux sommets. Par exemple, la probabilité qu'un homme âgé de 65 ans vive au-delà de 90 ans est de 33 %. Cette probabilité passe à 44 % pour une femme également âgée de 65 ans. Pour un couple, la probabilité que l'un des deux conjoints vive au-delà de 90 ans est de 63 %¹.

¹ Table de mortalité 2000 de la Society of Actuaries.

Avec la Rente Performance de la Standard Life, vos clients peuvent bénéficier à la fois d'un revenu de base garanti et d'un revenu variable.

Élimination du risque de longévité :

La tranche de revenu fixe leur offre l'assurance d'un revenu garanti à vie².

Ajout d'un potentiel de croissance :

La tranche de revenu variable leur donne la possibilité d'accroître leur revenu, car elle est liée au rendement d'indices sélectionnés de premier choix.

² La Rente Performance est également offerte à titre de rente certaine.

Fonctionnement de la Rente Performance

Il vous est possible de personnaliser la Rente Performance de vos clients. Vous pouvez aussi choisir l'un des quatre profils prédéterminés : conservateur, modéré, de croissance et audacieux. Chaque profil combine une tranche de revenu fixe et une tranche variable.

Revenu fixe : La tranche de revenu fixe représente le montant de base garanti que votre client recevra.

Revenu variable : La tranche variable représente le montant qui variera en fonction du rendement des placements sélectionnés par votre client.

La rente peut être versée la vie durant de votre client ou de son conjoint, selon le type de rente choisi.

Choisir la bonne Rente Performance avec votre client

En discutant avec votre client, assurez-vous de comprendre ses besoins de revenu tout au long de sa retraite.

Vous pouvez utiliser notre questionnaire de répartition stratégique de l'actif (formulaire F7334) pour évaluer d'autres facteurs comme la personnalité et la tolérance à l'égard du risque. Les résultats vous permettront de recommander ce qui convient le mieux à votre client, soit l'un des profils prédéterminés ou une solution sur mesure.

Créer une Rente Performance personnalisée

De nos jours, beaucoup de clients désirent des solutions personnalisées qui conviennent mieux à leurs besoins individuels, à leur tolérance au risque et à leur situation. Avec votre aide, ils peuvent élaborer une Rente Performance de la Standard Life entièrement personnalisée.

La Rente Performance est constituée habituellement d'une tranche fixe et d'une tranche variable, mais elle peut être variable à 100 %. Toutefois, si votre client désire un revenu de base garanti, la rente doit comporter une tranche fixe.

Pour ce qui est de la tranche variable, vous devez aider votre client à effectuer les deux étapes suivantes :

1. Choisir l'un de nos quatre rendements de placement anticipé (RPA)
2. Choisir parmi cinq options de placement

La valeur de la tranche variable augmentera ou diminuera selon les fluctuations des options de placements choisies.

Vous pourrez modifier ultérieurement la combinaison de placements afin de l'adapter à la conjoncture ou simplement pour tenir compte des changements survenus dans la situation du client. Le nombre de modifications gratuites est limité à deux par année³. La tranche fixe des versements de rente peut toujours être augmentée, mais jamais réduite.

³ Toute modification additionnelle peut être assujettie à des frais.

Importance du RPA

Le rendement de placement anticipé (RPA) est le rendement « anticipé » par le client au moment où il souscrit une Rente Performance personnalisée. Quatre choix de RPA sont offerts pour les rentes personnalisées : 0 %, 3 %, 5 % et 6 %. Le taux retenu est utilisé pour déterminer le versement initial de la tranche variable de la Rente Performance. Plus le RPA est élevé, plus le revenu variable initial est élevé.

Cependant, le choix d'un RPA élevé réduit le potentiel de croissance future du revenu. Les versements futurs de la tranche de revenu variable de la rente dépendent en effet du rendement des options de placement sélectionnées par le client et du RPA choisi.

Le client se retrouvera ainsi dans la situation suivante s'il opte pour un RPA de 3 % combiné à des versements annuels.

Le rendement réel des placements	Le revenu variable
est égal au RPA (3 %)	reste inchangé
est supérieur au RPA (7 %)	augmente (d'environ 4 %)⁴
est inférieur au RPA (2 %)	diminue (d'environ 1 %)⁵

⁴ $(1,07/1,03 - 1) \times 100 = 3,88 \%$

⁵ $(1,02/1,03 - 1) \times 100 = -0,97 \%$

Aucun ratio de frais de gestion signifie que votre client en a plus pour son argent

Vos clients bénéficient du plein rendement de l'indice sélectionné – aucuns frais de gestion ne sont prélevés.

Options de placement

En plus de choisir son RPA, votre client peut sélectionner des options de placement parmi les cinq qui lui sont proposés pour la tranche variable de sa Rente Performance personnalisée.

- ▶ Indice du marché monétaire – Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada
- ▶ Indice des obligations canadiennes – Indice Univers obligataire FTSE TMX Canada
- ▶ Indice des actions canadiennes – Indice composé S&P/TSX (rendement total)
- ▶ Indice des actions américaines – Indice du rendement total S&P 500
- ▶ Indice des actions mondiales – Indice Net libre MSCI World

Dans le cas d'une Rente Performance personnalisée, le placement minimal par option de placement est de 5 000 \$.

Nos profils prédéterminés Faciles à comprendre. Faciles à choisir.

Lorsque les besoins de votre client et sa tolérance au risque se situent dans l'un de nos profils prédéterminés, il devient alors facile de l'aider à choisir celui qui lui convient.

Voici comment cela fonctionne :

Rendement de placement anticipé (RPA) fixe

Pour chacun des quatre profils de la Rente Performance, le RPA est établi à 5 %.

Options de placement présélectionnées

La partie variable du revenu de la rente sera basée sur la performance des deux options de placement suivantes :

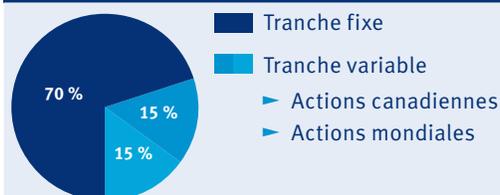
- ▶ Indice des actions canadiennes – Indice composé S&P/TSX (rendement total)
- ▶ Indice des actions mondiales – Indice Net libre MSCI World

Aucun ratio de frais de gestion signifie que votre client en a plus pour son argent

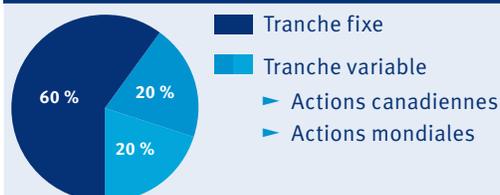
Vos clients bénéficient du plein rendement de l'indice sélectionné – aucuns frais de gestion ne sont prélevés.

Nos quatre profils

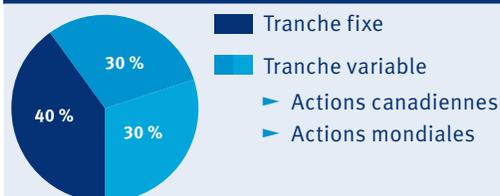
Profil conservateur



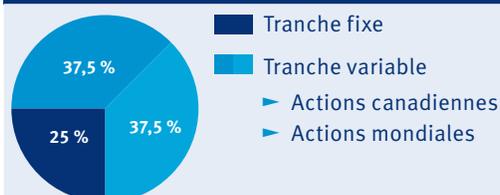
Profil modéré



Profil de croissance



Profil audacieux



Les gens vivent plus longtemps. C'est pourquoi ils ont besoin de solutions qui leur procurent un revenu à vie.



Caractéristiques et avantages

Adapter la Rente Performance aux besoins changeants de vos clients

Que votre client ait sélectionné un profil prédéterminé ou une Rente Performance personnalisée, il est toujours possible d'adapter la rente à ses besoins en revenu et à son niveau de tolérance au risque si ceux-ci changent.

Vous pouvez :

- ▶ Augmenter la tranche fixe de la rente
- ▶ Modifier la combinaison de placements
- ▶ Changer le RPA

Caractéristiques et avantages de la Rente Performance

Prime minimum unique

- ▶ 25 000 \$ au total pour les tranches fixe et variable

Types de rentes offertes

- ▶ Rente sur une seule tête ou rente réversible
 - Période garantie offerte
 - Rente réversible : au premier décès, la pleine rente ou une rente réduite continue d'être versée au rentier survivant
- ▶ Rente immédiate ou différée
- ▶ Rente Enrichie⁶ sur une seule tête ou réversible
 - Période garantie offerte
- ▶ Rente certaine (jusqu'à l'âge de 90 ans pour les rentes agréées)

Versements

Versements déposés directement au compte bancaire du titulaire de la rente sur une base mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle

- ▶ Les versements peuvent être convertis en dollars américains et déposés au compte bancaire du titulaire de la police aux États-Unis
- ▶ Les retraités migrants peuvent recevoir leurs versements dans leur compte bancaire en dollars canadiens au Canada ou en dollars américains aux États-Unis
- ▶ La tranche fixe du versement peut être nivelée, croissante ou indexée sur l'IPC (seulement pour la Rente Performance personnalisée)

Imposition

- ▶ Rentes agréées : Les versements de revenu sont pleinement imposables
- ▶ Rentes non agréées : Les versements de revenu sont imposables sur une base non prescrite

⁶ Rente sur risque aggravé de la Standard Life

Avantages supplémentaires pour davantage de contrôle

En plus d'être en mesure de modifier la combinaison de placements et le RPA pour que les versements de revenu soient adaptés aux besoins changeants de vos clients, vous pouvez :

- ▶ **Augmenter en tout temps la tranche fixe de la rente** : Cela permet à vos clients de fixer les taux de rente lorsqu'ils sont favorables pour toucher des versements de rente garantis plus élevés et pour réduire le risque à mesure qu'ils avancent en âge

Les solutions personnalisées et prédéterminées offrent également à vos clients :

- ▶ La protection contre les créanciers⁷ (offerte dans certaines circonstances avec la désignation d'un bénéficiaire privilégié)
- ▶ La possibilité d'éviter les délais et les frais d'homologation⁸ au décès si des personnes précises sont désignées comme bénéficiaires plutôt que la succession
- ▶ La possibilité d'utiliser les versements de rente afin de profiter du crédit d'impôt pour revenu de pension (si vos clients sont âgés de 65 ans et plus)
- ▶ La possibilité de se servir des versements de rente aux fins de fractionnement du revenu entre les conjoints
- ▶ La possibilité d'aider les retraités à revenu élevé à conserver les prestations de la SV
- ▶ La Compagnie d'assurance Standard Life du Canada est membre d'Assuris. Les détails concernant la protection d'Assuris sont disponibles à l'adresse suivante : **www.assuris.ca**

⁷ Comme la protection contre les créanciers ne s'applique pas dans certains cas, il est recommandé aux titulaires de police de consulter un conseiller juridique afin de savoir s'ils ont droit à ce type de protection.

⁸ Ne s'applique pas au Québec, car les testaments notariés n'ont pas à être approuvés par un tribunal. Dans le cas de testaments olographes ou de testaments rédigés devant témoins, les frais d'homologation sont minimes.

Capital-décès

Avant la date d'entrée en jouissance de la rente

- ▶ Pour la tranche fixe du versement de rente, une somme égale à la prime réglée par le titulaire de la police, majorée des intérêts, est versée au bénéficiaire.
- ▶ Pour la tranche variable du versement de rente, une somme égale à la prime réglée par le titulaire de la police, majorée du rendement des placements, est versée au bénéficiaire.
- ▶ Dans le cas d'une rente réversible, la rente est transformée en une rente sur une seule tête advenant le décès de l'un des corentiers.

Après la date d'entrée en jouissance de la rente (seulement pour une Rente Performance avec période garantie)

- ▶ Dans le cas d'une rente agréée sur une seule tête, les versements se poursuivent au conjoint jusqu'à la fin de la période garantie ou une somme forfaitaire est versée à un autre bénéficiaire
- ▶ Dans le cas d'une rente non agréée sur une seule tête, les versements se poursuivent jusqu'à la fin de la période garantie ou une somme forfaitaire peut être versée au bénéficiaire
- ▶ Dans le cas d'une rente réversible, advenant le décès des deux conjoints au cours de la période garantie, une somme forfaitaire est versée au bénéficiaire

Rente traditionnelle vs la Rente Performance

Comparons les avantages :

	Rente traditionnelle	Rente Performance
Solution au risque d'épuiser les actifs	Oui	Oui
Avantage de la mise en commun	Oui	Oui
Revenu de base nivelé	Oui	Oui
Potentiel de croissance à long terme	Non	Oui
Contrôle des placements et souplesse	Non	Oui

**Rente Performance de la Standard Life :
un revenu assorti d'un potentiel
de rendement.**



Ressources

Portail des conseillers

Le Portail des conseillers contient notre gamme complète de documents et d'outils de commercialisation qui vous permettront de vendre nos produits, y compris la Rente Performance. Pour de plus amples renseignements, visitez le : www.conseillers.standardlife.ca.

Soutien aux ventes

Pour obtenir de l'information additionnelle à propos de la Rente Performance ou du matériel de commercialisation imprimé, vous pouvez communiquer avec votre bureau de vente de la Standard Life.

Apprenez-en plus

Région de l'Est

1 877 549-4665

regionest@standardlife.ca

Région du Centre

1 800 554-4947

central@standardlife.ca

Région de l'Ouest

1 800 663-1673

western@standardlife.ca

www.conseillers.standardlife.ca

À l'intention du conseiller seulement. Ce document ne doit pas être distribué au public.

La tranche variable de la prime versée en vertu d'une Rente Performance est investie aux risques du titulaire de la police. Les versements de rente sont payables pour une période déterminée, ou la vie durant du rentier. En outre, si le titulaire de la police a choisi une période garantie, les versements se poursuivront au moins jusqu'à la fin de la période garantie. Toutefois, le montant de la tranche variable des versements n'est pas garanti, et il augmentera ou diminuera selon les fluctuations des options de placements choisies.

FTSE TMX Global Debt Capital Markets Inc. (« FTDCM »), FTSE International Limited (« FTSE »), les sociétés du London Stock Exchange Group (« LSEG ») ou TSX Inc. (« TSX », et collectivement avec FTDCM, FTSE et LSEG, les « Parties concédantes »). Les Parties concédantes n'offrent aucune garantie et ne font aucune déclaration, expresse ou implicite, quant aux résultats découlant du recours aux indices Univers obligataire FTSE TMX Canada et Bons du Trésor à 91 jours FTSE TMX Canada (les « Indices ») ou quant à la valeur à laquelle correspond cet indice à quelque moment que ce soit. Les Indices sont établis et calculés par FTSEDCM et tous les droits d'auteur associés aux valeurs des Indices et aux listes de leurs composantes appartiennent à FTDCM. Les Parties concédantes n'assument aucune responsabilité (découlant d'une négligence ou de tout autre facteur) envers quiconque relativement à toute erreur liée aux Indices et elles ne sont aucunement tenues d'aviser quiconque d'une telle erreur.

« TMX » est une marque de commerce de TSX Inc. utilisée sous licence. FTSE^{MD} est une marque de commerce de FTSE International Limited et est utilisée par FTDCM sous licence.

« S&P/TSX » et « S&P 500 » sont des marques de commerce de Standard & Poor's Financial Services LLC et ont été autorisées pour l'utilisation par la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada. « TSX » est une marque de commerce de TSX Inc. et a été autorisée pour l'utilisation par Standard & Poor's. Le produit n'est ni commercialisé, ni garanti, ni endossé par Standard & Poor's ou par TSX Inc. et Standard & Poor's et TSX Inc. ne font aucune déclaration quant au bien-fondé d'un placement dans ce produit.

L'indice MSCI World est une marque de service de Morgan Stanley Capital International Inc. (MSCI) et ses filiales, et la Compagnie d'assurance Standard Life du Canada est un usager autorisé de ces marques. Ce produit, basé sur l'indice MSCI, n'a pas été adopté par MSCI quant à sa légalité ou sa pertinence, et n'est pas émis, commandité, endossé, vendu ou promu par MSCI. MSCI ne donne aucune garantie et n'assume aucune responsabilité à l'égard du produit. MSCI ne participe pas à la gestion des actifs du produit ou à la vente des actifs du produit. Les dispositions de la police contiennent une description plus détaillée de la relation limitée qu'entretient MSCI avec la Standard Life et le produit.